

INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LE NOUVEAU CADRE DE DIMENSIONNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DES AGENCES

Sous ce vocable, il faut comprendre la réduction des mètres carrés à disposition des agent.es. Il y a quelques temps, la direction avait fait cet exercice pour les fonctions supports (DR, DT...) en assurant que les agences du réseau ne seraient pas impactées... eh bien maintenant, c'est au tour de ces agences de voir leur taille diminuer !

La direction profite de la mise en place du télétravail pour expliquer que les sites sont surdimensionnés. Elle indique que lorsqu'un nouveau site verra le jour, il y aura un poste de travail pour 80% de l'effectif théorique : la fin du nomadisme n'est pas pour maintenant ! Les ELD conserveront leurs bureaux. En application du Code de Déontologie qui régit leur profession, les psychologues du travail conserveront également leur bureau dédié (avec porte).

POUR LA FSU EMPLOI :

La Direction cherche à faire des économies sur le dos des conditions de travail des agent.es. Nous exigeons qu'elle utilise la norme Afnor qui préconisent des minima de surfaces en fonction de l'utilisation des bureaux (individuel ou collectif).

Même si la direction assure que ce projet ne concernera que les nouveaux sites et les restructurations, il est fort à parier que l'espace individuel de travail des collègues risque de diminuer... Pour information, les zones privées (espace de restauration, vestiaires...) diminueront de 35 %.

POUR LA FSU EMPLOI :



L'établissement doit assurer des conditions de travail optimales, les sites doivent être dimensionnés pour recevoir l'ensemble des collègues lors des réunions de service, ce qui évitera la mise en télétravail ou la prise de ces réunions en visio dans un bureau de l'agence, par manque de place...

POINT SUR LA STABILISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION (SI) EN PRODUCTION

Suite aux nombreuses remontées des collègues et aux demandes répétées des élu.es de l'instance, la direction a enfin reconnu les dysfonctionnements informatiques récurrents depuis l'été dernier.

La DG, malgré les alertes des représentant.es du personnel et des collègues de la DSI, a forcé les choses pour l'application de la Loi Plein Emploi au 1^{er} janvier. Nous avons expliqué que cela ne tiendrait pas et... ça n'a pas tenu...

Ce sont donc les collègues de la DSI qui doivent réparer les pots cassés.

POUR LA FSU EMPLOI :



La FSU Emploi demande que leurs activités cessent d'être externalisées et que les équipes soient renforcées par des CDI France Travail, pas par des externes.



PRÉSENTATION DE ZENIT

Le dossier est très technique, mais d'importance. Les bases informatiques de l'établissement sont obsolètes et doivent être changées au mois de novembre prochain. Normalement, les utilisateurs (à savoir nous) ne verront pas le changement.

Pour la FSU Emploi, le risque d'un « plantage » doit être maîtrisé pour que les collègues aient accès aux applicatifs de façon « normale » après la bascule. Particulièrement, nous demandons que cette bascule n'ait pas lieu pendant la période d'actualisation, afin de ne pas risquer de créer de tensions supplémentaires avec nos usagers.



La direction évoque un Plan de Continuité des Activités en cas de problème.

POUR LA FSU EMPLOI : il ne faudrait pas que ce PCA se transforme en... Papier Crayon Agrafeuse

BILAN DE L'INTÉRESSEMENT ET DU COMPLÉMENT VARIABLE (CCV) 2024

LA FSU EMPLOI MAINTIENT SES REVENDICATIONS

La FSU Emploi maintient sa revendication d'intégrer la prime d'intéressement (pour les collègues de droit privé) et le CCV (pour les collègues de droit public) aux salaires et aux traitements des agent.es.

Ces primes sont versées tous les ans, elles doivent donc faire partie intégrante de nos salaires et de nos traitements !

De plus, la FSU Emploi demande l'ouverture de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) sur les salaires, afin de répondre aux pertes de pouvoir de vivre des agent.es de France Travail. La DG répond qu'elle n'a rien à proposer sur ce sujet...

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Comme tous les ans, les élu.es du CSEC sont invité.es à se prononcer sur ce sujet.

Dans le dossier de la direction, on remarque que la dotation de l'Etat est en baisse au global, notamment par la réduction importante des financements du PIC ((Plan d'Investissement des Compétences). Nos moyens d'intervention sont également en baisse, pour un effectif constant en 2025.



Pour approfondir ces informations et pouvoir rendre un avis éclairé, les élu.es de la FSU Emploi, avec celles et ceux de la CGT et de FO ont voté une expertise (les autres délégations s'étant abstenues).



NOUVEAU !!! L'APPLI FSU EMPLOI

Téléchargez l'application et acceptez les notifications pour être au plus près de l'information nationale et régionale...

Et créez-vous, simplement et rapidement, un compte pour recevoir des notifications spécifiques.



INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LA POLITIQUE DE DÉPLOIEMENT DE L'IA AU SEIN DE FRANCE TRAVAIL

La DG souhaite enfin consulter les représent.es du personnel sur l'introduction de l'IA à France Travail.

Pour la DG, l'IA est là, et nous devons l'utiliser, il n'y a pas d'alternative...

Pour la FSU Emploi, l'utilisation de l'IA doit faire partie d'un vaste débat dans la société. Il y a tellement d'avis contradictoires sur ses « bienfaits » et « méfaits » que cela mériterait le temps de la réflexion.

L'IA ne remplacera jamais le contact humain, c'est au mieux un leurre que d'essayer de le faire croire. **Dans les services publics, l'IA est utilisée non pas pour améliorer le service rendu aux usagers, mais pour diminuer les effectifs** : noir sur blanc, l'organisme public chargé d'aider au financement de l'IA dans les établissements publics (le FTAP, Fonds pour la Transformation de l'Action Publique) contractualise un nombre de suppression de postes pour débloquer une aide...

Sans forcément nous faire gagner du temps (personne n'est capable de le prouver aujourd'hui), les outils de l'IA vont transformer nos métiers et nos conditions de travail. Pourtant, la direction n'est pas capable d'expliquer comment...

De façon générale, et selon toutes les études sérieuses et indépendantes, le modèle de l'IA est insoutenable du point de vue écologique, et ce à très court terme. L'extraction et l'utilisation des ressources nécessaires à son utilisation (eau, énergie, métaux rares...) accélèrent de façon exponentielle les détériorations de notre planète déjà bien amochée...

À moins que notre DG découvre la planète B, il est urgent de poser les choses et de faire des choix qui n'entraînent pas la catastrophe.

Risques sur nos emplois, sur nos métiers, sur nos conditions de travail, sur nos usagers, danger pour la planète...

La FSU Emploi a voté pour la mise en place d'une expertise sur ce projet (expertise votée à l'unanimité des élu.es).



EDO, C'EST FINI ? L'EDO, c'est fini à la mi juillet ! Annonce de la Direction Générale lors du CSEC du 15 mai.

Suite à nos demandes de confirmer la fin de l'EDO « humain », la direction indique que l'algorithme qui doit remplacer l'EDO actuel sera effectif à la fin du mois de Juin. Déjà aujourd'hui, les REA ont une alerte sur we-plan qui les informe que la planification des EDO ne sera plus possible le 1^{er} juillet. Des EDO assurés par les conseillères et les conseillers seront encore planifiés jusqu'au 13 juillet, le temps que l'algorithme prenne la place.



AGENTS EN DANGER : FRANCE TRAVAIL RECONNU COUPABLE DE FAUTE INEXCUSABLE

Retrouvez ici la déclaration de la FSU Emploi au CSEC :

www.fsu-emploi.fr/actus-generales/i/88542097/agents-en-danger-france-travail-reconnu-coupable-de-faute-inexcusable

Scannez ce code



NOUVEAU !!! L'APPLI FSU EMPLOI

Téléchargez l'application et acceptez les notifications pour être au plus près de l'information nationale et régionale...

Et créez-vous, simplement et rapidement, un compte pour recevoir des notifications spécifiques.

